



Attalens, le 1^{er} juillet 2020

AUX PARENTS DES ENFANTS ACCUEILLIS A
L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

009.04.04.02/2020/AB/FB/TKD
Dossier traité par le Conseil communal

Prix des repas/collations à l'accueil extrascolaire

Chers parents,

L'accueil extrascolaire a pour mission d'assurer la prise en charge des enfants d'âge scolaire en dehors des heures de classes et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et besoins. Aussi, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants depuis le début de l'année scolaire.

Comme vous le savez, le Conseil communal mène depuis plusieurs années une politique active en matière de places d'accueil destinées aux enfants. Dans cette optique, il est absolument essentiel d'avoir non seulement une équipe éducative chaleureuse et compétente, un concept pédagogique évolutif qui correspond aux attentes des parents, mais également une gestion rigoureuse, tant d'un point de vue organisationnel que financier.

A ce sujet, nous tenons à vous informer que le prix des repas, qui est resté stable depuis plusieurs années, devra être adapté dès la rentrée du mois d'août 2020 afin de couvrir les frais effectifs. Ainsi, dès l'échéance précitée le prix du repas sera facturé CHF 9,20/repas pour les enfants de 1H à 8H et celui de la collation (plage-s matinée et/ou soir I) CHF 0.95/collation (y compris AES vacances). En cas d'absence de l'enfant annoncée avant 8h00 le jour-même, les prestations précitées ne seront pas facturées. Par ailleurs, nous vous précisons aussi que l'AES n'offrira plus la prestation « petit-déjeuner », mais que les enfants pourront bien évidemment consommer le repas du matin qu'ils apporteront de la maison.

Une alimentation équilibrée, avec, dans la mesure du possible, des produits de la région, fait partie du « concept alimentation » de l'AES. Ce dernier aide à créer les bases d'un comportement alimentaire sain. Le concept ne s'arrête cependant pas à la préparation des aliments, mais englobe également le personnel éducatif qui est responsable d'une atmosphère détendue et familiale lors des repas. Les collaboratrices accompagnent les enfants, elles sont assises à la même table et mangent avec eux. Les repas deviennent ainsi des moments clés pour nouer, développer et entretenir des contacts sociaux.

Dans ce cadre, nous tenons aussi à vous informer que l'entreprise BG Gastronomie, à Bossonnens, livrera l'intégralité des sites AES pour les repas, ainsi que les collations, dès le mois d'août prochain.

En vous remerciant de l'attention portée aux informations ci-dessus et en restant très volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire (aes@attalens.ch, 021 947 33 79), nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

CONSEIL COMMUNAL ATTALENS

L'Administrateur
communal

F. Besse



le Syndic

M. Savoy